



# **West Africa Seed Program (WASP)**

**Réunion de concertation avec les Initiatives semencières régionales**

## **Compte-rendu**

**Ouagadougou, Burkina Faso**

**Dimanche, le 9 décembre 2012**

---

7, Avenue Bourguiba, BP 48- cp18523- Dakar SENEGAL  
Tel 221 33 869 96 18 Fax 221 33 869 96 31

## Mots d'ouverture

1. La réunion de concertation du WASP/CW avec les Initiatives semencières régionales, s'est tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, le dimanche, 9 décembre 2012, dans la salle de conférences du Joly Hotel, Ouaga 2000. Ont pris part à cette réunion, les agents du Bureau régional du WASP et du CORAF/WECARD, de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), du Hub rural, du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel / Institut du Sahel (CILSS/INSAH), de deux Centres internationaux pour la recherche agricole de la sous-région (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) et AfricaRice – Centre du Riz pour l'Afrique (ex-ADRAO) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Invités mais n'ont pas pu prendre part à cette réunion de concertation, les représentants de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), du Projet semencier de l'Union Européenne (ECO-AGRIS) et du Bureau de l'Agence des États-Unis pour le développement international (*United States Agency for International Development* ou USAID) pour l'Afrique de l'Ouest. La liste complète des participants et la note conceptuelle de la réunion contenant l'agenda, sont annexées au présent compte rendu de réunion. La réunion a été ouverte par le Commissaire à l'agriculture, à l'environnement et aux ressources hydriques de la CEDEAO, Dr Lapodini Marc Atouga de la CEDEAO, et facilitée par le Directeur Exécutif du Hub rural, Dr. Yamar Mbodj.

2. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD (DE/CW) a remercié l'ensemble des participants pour avoir accepté de prendre part à la réunion, en dépit des changements de date et du jour de sa tenue (dimanche), ce qui, par ailleurs, constitue une preuve matérielle de l'intérêt porté par les participants pour le secteur semencier. Il a indiqué que suite à l'appel à proposition (*Request For Application* – RFA), lancé par le Bureau de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest, un Consortium impliquant la quasi-totalité des parties prenantes au secteur semencier de la sous-région Afrique de l'Ouest, a été mis sur pied et que le CORAF/WECARD a été désigné pour porter la proposition, au nom des membres dudit Consortium. Cette proposition a rencontré l'agrément de l'USAID/WA pour une subvention de 9 millions de dollars US et pour une période de cinq ans. Le DE/CW a ensuite fait un rappel des recommandations et conclusions issues de l'atelier de concertation avec les parties prenantes et de lancement du WASP, tenu à Abidjan, Côte d'Ivoire, les 13 et 14 septembre 2012, avant de faire une brève présentation des termes de référence de cette réunion de concertation avec les initiatives semencières régionales. Il a insisté sur la nécessité de mutualiser les moyens limités et de créer des synergies et complémentarités. Il a terminé son allocution en indiquant que ce projet sera mené par les partenaires eux-mêmes – le CORAF/WECARD en assurant la coordination – et a souhaité aux participants plein succès et des recommandations fortes.

3. Le Commissaire de la CEDEAO a indiqué combien il était heureux d'être présent à cette réunion de concertation et renouvelé ses excuses aux participants et au CORAF/WECARD, pour n'avoir pas pu prendre part à l'atelier de concertation avec les parties prenantes et de lancement du WASP, tenu à Abidjan, Côte d'Ivoire, les 13 et 14 septembre 2012. Il a rappelé l'importance cruciale de la semence de qualité de variétés végétales améliorées dans l'élaboration du rendement et donc du secteur semencier dans la mise en œuvre de la politique agricole commune (ECOWAP). Il a, au demeurant, encouragé les acteurs dudit secteur à accorder la plus haute importance à ce projet, en vue d'assurer une réalisation effective de ses objectifs et, en particulier, sa pérennisation. Pour ce faire, il insisté sur la nécessité de conduire des études diagnostiques sans complaisance et de travailler dans le cadre du WASP avec

objectivité, dans la recherche de solutions aux problèmes majeurs du secteur semencier, afin de ne pas avoir à reprendre les mêmes choses des années plus tard. Il a exprimé l'ambition de voir la génération actuelle marquer d'un sceau la gestion actuelle du secteur semencier sous-régional et fonde beaucoup d'espoir sur la création d'une alliance pour une industrie semencière en Afrique de l'Ouest (ASIWA) forte, pour assurer une disponibilité en quantité et qualité de semences de variétés améliorées adaptées à l'environnement sous-régional et contribuer ainsi à accroître la productivité agricole. Il a également exprimé le souhait d'une plus grande implication de la société civile et, plus particulièrement des journalistes qui devraient être plus proactifs, en vue d'assurer une réelle diffusion des expériences réussies pouvant avoir un effet tâche d'huile, mais également des moins bien réussies pour sensibiliser l'opinion public. Il a conclu en souhaitant aux participants plein succès pour leurs délibérations et déclaré ouverte la réunion de concertation avec les initiatives semencières régionales.

4. Dans son intervention, le Président d'honneur du ROPPA, M. Mamadou Cissokho, a également remercié la CEDEAO et le CORAF/WECARD pour les avoir associés à cette réunion. Il a assuré qu'en tant que réseau fortement impliqué dans le secteur semencier, le ROPPA veillera à faire en sorte que les fondamentaux du secteur semencier soient réglés. Il a ensuite interpellé le Commissaire pour qu'il plaide en faveur du secteur semencier auprès des partenaires techniques et financiers.

5. Après ces interventions d'ouverture de la réunion, une pause a été faite pour une prise de photographie de groupe et permettre au Commissaire de se retirer.

### **Présentation du WASP**

6. Au terme de cette première pause, Dr Ernest Asiedu, Chef du projet WASP a été sollicité par le facilitateur, pour faire l'économie du projet. Sa présentation s'articule autour des points ci-après : (i) une introduction, (ii) les programmes, objectifs généraux et résultats, (iii) la description du WASP, (iv) les questions transversales, (v) la gouvernance du projet et (vi) une conclusion. Dans son introduction, le Chef de projet a présenté respectivement les contraintes techniques et transversales majeures des systèmes semenciers, l'environnement politique et institutionnel de la sous-région, les opportunités et hypothèses relatives à la mise en œuvre du projet et fait une brève description comparative des autres programmes pertinents pour les semences et gérés par le CORAF/WECARD (AUSAID et WAAPP). Il a ensuite abordé le WASP proprement dit, en en faisant une description détaillée de l'objectif visé, à savoir, accroître la disponibilité en semences de qualité de l'état actuel de 12% à 25% au terme des cinq du projet et cela dans les sept pays cibles. Il a ensuite décrit, de manière détaillée, à travers un cadre des résultats (cinq résultats : mise en place d'une Alliance pour une industrie semencière opérationnelle en Afrique de l'Ouest – ASIWA (R1), mise en œuvre effective règlement semencier C/REG.4/05/2008 de la CEDEAO (R2), disponibilité assurée en semences de prébase de qualité catégorielle (R3), participation effective du secteur privé aux différents maillons de la chaîne de valeurs semences, pour assurer la disponibilité en semences certifiées (R4) et renforcement des ANCS, pour leur permettre de pleinement jouer leur rôle de chef de file du secteur semencier national (R5)).

7. Pour chacun des cinq résultats les interventions programmées pour la réalisation des résultats ont été rappelées. Les questions transversales ont ensuite été décrites et concernent, entre autres, les plateformes d'innovation pour les systèmes semenciers nationaux vs régionaux. En ce qui concerne la gestion et la gouvernance du WASP, Dr Asiedu a indiqué que l'équipe régionale de coordination est composée de six agents à recruter : Chef de projet (i), Spécialiste

en politique semencière et plaidoyer (ii), Spécialiste en production de semences(iii), Spécialiste en Agro-business (iv), Spécialiste en suivi-évaluation (v), Administrateur-comptable (vi). Au niveau national, il est prévu de recruter un agent dans chacun des pays cible, soit sept coordinateurs nationaux et un assistant-chauffeur. Dr Asiedu a conclu sa présentation, en rappelant les recommandations de l'atelier de concertation et de lancement tenu à Abidjan les 13 et 14 Septembre 2012, les mesures pour une préservation de la qualité (physique, physiologique et sanitaire) des semences et l'importance d'une utilisation de semences de qualité dans l'amélioration de la production agricole.

8. La présentation du Dr Asiedu a suscité un certain nombre de préoccupations parmi lesquelles nous ne retiendrons que les principales :

- La préservation des variétés traditionnelles et, de manière générale, la gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la sous-région Afrique de l'Ouest, y compris les questions émergentes de propriété intellectuelle ;
- Le concept de secteur privé : qu'est-ce qu'il englobe ?
- Les investissements structurants des systèmes semenciers nationaux ;
- Le financement des projets semenciers régionaux par les partenaires techniques et financiers (PTF) : quelle est la contribution des Etats bénéficiaires ;
- Le suivi-évaluation des activités menées au niveau régional sur le secteur semencier et système d'information régional ;
- Le lien investissements – production de semences – marché ;

9. Au regard des préoccupations soulevées des éléments de réponses on été fournis. Ainsi, il a été indiqué que les ressources phylogénétiques de la sous-région ont été collectées et conservées en collections de base, i.e. à long terme, et en collections active, i.e. à moyen terme, à l'IITA pour ce qui concerne le riz et le maïs, à l'ICRISAT, pour le mil, le sorgho et l'arachide. De manière générale, les ressources phylogénétiques sont conservées en collections de travail dans les banques de gènes des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), aux fins de la recherche, de la sélection, de l'éducation et de l'agriculture. Compte tenu de leur importance pour la création de nouvelles variétés végétales ou pour une utilisation directe dans la production agricole, les SNRA sont tenus de disposer, au niveau de leur programme d'amélioration des plantes, de collections de ressources phylogénétiques de leurs cultures majeures. Le succès d'un programme d'amélioration des plantes dépend de la disponibilité d'une large base génétique. Plus celle-ci est large, plus la probabilité est grande d'y trouver les gènes favorables à la création de nouvelles variétés végétales, répondant aux conditions de leurs exploitations agricoles et aux exigences des consommateurs. Cet état de fait a, d'ailleurs, été à la base du Traité international de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

10. Pour le concept de secteur privé, le représentant de l'AFSTA pour l'Afrique de l'Ouest, et du Centre M Amadou Moustapha Djigo, a fait une intervention remarquée, indiquant ce concept a été longuement débattu au sein des ANCS comme des Organisations paysannes, alors qu'elles été présidées par Mamadou Cissokho, actuel président d'honneur du ROPPA. Il a indiqué qu'un consensus a été atteint sur ce qui s'entend par secteur privé semencier. Les échanges ne se sont pas allongés sur ce terme.

11. Les investissements structurants des systèmes semenciers nationaux (magasins de stockage, chambre froides, laboratoires d'analyses et d'essais des semences équipés, etc.) sont prévus dans le cadre du Programme Ouest africain de productivité agricole (WAAPP). Ce financement de la Banque Mondiale est un prêt aux Etats, à la différence de la subvention WASP de l'USAID. Le WAAPP et le WASP ont convenu de mutualiser les moyens dans le domaine des semences et ces investissements structurants devraient être pris en compte.

12. Compte tenu de ce qui précède, la question des contributions des Etats bénéficiaires de subventions des PTF sur les semences est donc résolue – le WAAPP étant une forme de contrepartie.

### **Partage des expériences par les initiatives semencières sous-régionales**

13. Lors de l'atelier de concertation avec les partenaires et de lancement du WASP, il a été recommandé qu'une réunion soit organisée avec les initiatives régionales semencières, pour prendre en compte les enseignements tirés et expériences vécues, en vue de faciliter la mise en œuvre du WASP. Les initiatives semencières ci-après ont partagé les enseignements tirés et leurs expériences : WASA/ICRISAT, ASPRODEB/ROPPA, AFSTA/WAROC, INSAH/CILSS, AfricaRice et IITA.

#### **Le WASA/ICRISAT (par Dr Bonny NTARE)**

14. Le WASA est le fruit d'un partenariat public-privé entre l'USAID, l'AGRA, l'AFSTA et la CEDEAO. Le Seeds Project est la contribution de l'USAID au WASA. Cette contribution financière est exécutée par l'ICRISAT qui est donc le bras technique de l'USAID. Le WASA a été pour une période de 4 ans (décembre 2007- décembre 2011). Six pays d'Afrique de l'Ouest sont ciblés par le WASA, pour l'essentiel des activités du projet. Il s'agit du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Niger, du Nigéria et du Sénégal. La mission du WASA a été de promouvoir, en Afrique de l'Ouest, une industrie semencière commerciale forte, capable d'assurer aux petits agriculteurs, un approvisionnement régulier, en semences et plants de qualité, de variétés végétales améliorées, au moment opportun et à prix abordable ; de jouer un rôle de premier plan dans la croissance et le développement de systèmes viables d'approvisionnement en intrants agricoles ; de soutenir la croissance globale du secteur agricole Ouest-africain, et de créer un environnement favorable au développement agricole. Initialement prévu pour créer une Alliance semencière Ouest africaine (WASA), le projet n'a bénéficié que du soutien financier du partenaire USAID, à travers le Seeds Project qui a été mis en œuvre par l'ICRISAT, avec le CNFA et l'ISU. L'alliance a officiellement été initiée, en 2009, à travers la signature d'un protocole d'accord entre l'USAID-WA, l'AGRA, l'AFSTA, la CEDEAO. L'AFSTA a été désignée pour coordonner l'alliance. L'USAID a été jusqu'à la fin le seul partenaire financier.

#### *Quelques conseils pour bâtir une ASIWA opérationnelle selon WASA/ICRISAT*

15. Sur la base des enseignements tirés de l'expérience vécue avec le WASA, ci-dessus décrite, pour bâtir une ASIWA opérationnelle, il serait nécessaire de faire ce qui suit :

- Impliquer les bonnes personnes et institutions ;
- Définir une vision et des objectifs communs ;
- Développer des finalités réalistes et une transparence en ce qui concerne les ressources et responsabilités ;

- convenir de principes directeurs pour l'attribution des tâches et la résolution des conflits ;
- Allouer du temps et des ressources pour le développement de partenariat effectif, y compris pour assurer la confiance, l'engagement et une communication transparente ;
- Mettre au clair les attentes quant à l'investissement de temps et la prise de décisions, les réunions et la mise en œuvre du programme ;
- Prendre les décisions et communiquer de manière transparente ;
- Mettre l'accent sur des procédures simples et efficaces ;
- Donner plus d'importance à la performance qu'à la politique, l'ancienneté et la hiérarchie ;
- Travailler avec les systèmes d'innovation et le partenariat multi-acteurs pour une communication efficace entre les différents acteurs ;
- Partager la reconnaissance et la responsabilité pour les résultats ;
- Respect, communication et confiance sont essentiels pour le succès des relations entre les agriculteurs et l'industrie, à la fois dans les accords formels (protocoles d'accord écrits) ou informels (accords verbaux) ;

16. Dr Ntare a conclu en indiquant que l'innovation est possible lorsque toutes les parties prenantes dans la chaîne de valeurs sont pleinement conscientes des avantages de la nouvelle technologie/nouveau produit, de manière claire et transparente, c'est-à-dire, non rédigée dans un jargon scientifique/d'entreprise. Les systèmes semenciers ne peuvent pas se développer en dehors du marché des semences. Ils doivent être orientés vers ce marché.

#### **AFSTA/WAROC (par Amadou Moustapha DJIGO)**

17. L'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) est une organisation non gouvernementale, apolitique et à but non-lucratif qui a son siège à Nairobi, Kenya, avec un Bureau Afrique de l'Ouest ouvert à Bamako, Mali. L'AFSTA est née de la volonté des africains de disposer d'une entité régionale pour représenter l'industrie semencière et promouvoir le développement du secteur semencier privé. L'Association a été créée lors d'un congrès inaugural, tenu les 20 et 21 mars 2000, à Pretoria, Afrique du Sud. L'ouverture d'un bureau de l'AFSTA pour l'Afrique de l'Ouest, à Bamako (octobre 2009), est une décision de son Conseil d'administration (CA), en vue de se rapprocher des semenciers de la région, pour mieux les accompagner dans la promotion de l'industrie semencière Ouest africaine. Compte tenu de la situation sécuritaire au Mali, son Conseil d'administration a décidé que ce bureau soit transféré à Dakar, Sénégal.

18. La mission de l'AFSTA est triple : (i) servir de forum d'interaction et d'échange d'informations des acteurs de l'industrie semencière africaine, (ii) représenter les intérêts de l'industrie semencière, en Afrique et dans le monde et (iii) promouvoir le développement d'une industrie semencière privée forte, en Afrique, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à la croissance économique globale.

19. La vision de l'AFSTA est une industrie semencière africaine forte et durable, qui : (i) assure aux agriculteurs une disponibilité, dans le temps et dans l'espace, de semences de qualité

de variétés améliorées adaptées aux conditions de leurs exploitations agricoles, (ii) défend les intérêts des entreprises semencières dans les fora nationaux et régionaux de développement agricole, (iii) fournit aux agriculteurs des connaissances sur l'amélioration de la productivité agricole, à travers l'utilisation des semences de qualité.

20. M. Djigo a fait un état des adhésions en indiquant que l'AFSTA a actuellement 91 membres dont 23 ANCS, 35 sociétés semencières privées, 3 fournisseurs de services et 30 associations et sociétés semencières privées en dehors de l'Afrique (membres associés) – l'AFSTA ayant des membres dans les quatre régions de l'Afrique. En Afrique de l'Ouest, outre le Bureau régional pour la région pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'AFSTA a des membres (ANCS) au Sénégal, Mali, Nigéria, Ghana, Niger, Burkina Faso, Bénin (Pays ciblés par le WASP), Cameroun et Côte d'Ivoire. Il y a un Comité Spécial pour « Afrique de l'Ouest » au sein du CA de l'AFSTA (pour prendre en charge les questions relatives au secteur privé semencier dans la sous-région) et deux membres du CA proviennent des pays de la sous-région (Sénégal et Cameroun). Djigo a ensuite décliné un certain nombre d'activités collaboratives menées dans la sous région, portant sur la mission première de l'AFSTA : le renforcement des capacités des ANCS pour faciliter la mise en œuvre du WASP (déplacement du bureau régional Afrique de l'Ouest à Dakar ; formation des ANCS sur les thèmes qui leur sont pertinents, tels que : la gestion financière, l'agrobusiness, la technologie semencière, la gestion des ANCS, etc. Il a fourni des indications sur la mise en place d'une ASIWA. A cet effet, il a rappelé qu'un protocole d'accord a déjà été signé entre l'AFSTA et la CEDEAO.

21. M. Djigo a conclu en rappelant que la semence est l'intrant le plus essentiel de toute politique d'amélioration quantitative et qualitative de la production alimentaire mais également de la production d'énergie renouvelable et de matières premières. Elle doit donc être disponible aux agriculteurs, en quantité et qualité, dans le temps et dans l'espace. L'AFSTA favorise donc la mise sur le marché, de semences de qualité standard, à travers la professionnalisation des acteurs de l'industrie semencière africaine.

#### **ASPRODB/ROPPA (par M. Ousmane NDIAYE)**

22. Le ROPPA a formellement été fondé en juillet 2000, lors d'une rencontre à Cotonou, Bénin, qui a rassemblé une centaine de responsables paysans mandatés par leurs organisations. Il regroupe des organisations ou "cadres de concertation" de 10 pays d'Afrique de l'Ouest. Cet ensemble n'est pas fermé et l'ambition, à moyen terme, est d'accueillir des organisations paysannes de l'ensemble des pays de la CEDEAO, qui représente l'Afrique de l'Ouest réelle. L'ASPRODEB membre du ROPPA représente ce réseau à cette réunion de concertation. Elle (ASPRODEB) est née de la volonté de la volonté réciproque du Gouvernement du Sénégal, des Organisations Paysannes et des élus locaux. Elle a été créée le 22 février 1995, obtenu sa reconnaissance juridique en qualité d'ONG, le 21 juillet 1997, et est composée de 29 organisations dont l'APCR (Association des Présidents de Communautés Rurales). L'ASPRODEB est un outil qui fournit aux Organisations Paysannes les services de renforcement de capacités techniques et organisationnelles, de gestion financière et d'appui-conseil. Ainsi, ses missions principales consistent à (i) appuyer les fédérations nationales d'OP et autres organisations de producteurs au niveau régional et local dans la mise en œuvre des programmes négociés avec l'Etat et les partenaires au développement ; (ii) fournir aux fédérations et à toutes les composantes du Mouvement Paysan les soutiens et conseils techniques et professionnels nécessaires à la réalisation des programmes économiques des OP et à ceux auxquels elles sont associées ; (iii) informer les fédérations de producteurs et leur

fournir les conseils et les appuis favorisant une plus grande professionnalisation dans les services rendus à leurs membres ; (iv) accompagner les organisations de producteurs dans leur structuration et le développement de la compétitivité des filières agricoles.

*Enseignements tirés de la production de semences par les Organisations paysannes (OP) en Afrique de l'Ouest selon ASPRODEB/ROPPA*

- La production de semences certifiées est assurée par les exploitations agricoles familiales à l'exclusion de toute entreprise agro-industrielle.
- Un schéma, un modèle de production de semences certifiées, professionnalisé, performant et durable, reposant sur des structures organisées et gérées par les OP est possible.
- Un environnement politique, institutionnel et administratif, précisant les rôles et les responsabilités des différents acteurs ainsi qu'une éthique/gouvernance sont indispensables.
- Une étroite relation doit être établie entre la production et la vente de semences et la promotion de filières/chaînes de valeur : cette relation est un levier pour garantir le financement de la production et de la collecte des semences certifiées.
- Le marché des semences certifiées, pour être utile et profitable à tous, exige une coordination et un partage des fonctions (production, collecte, stockage, distribution, contrôle, certification, règlement de litiges, etc.).

*Préoccupations exprimées*

- Consolider les initiatives du ROPPA, afin de couvrir au maximum les besoins en semences et plants des exploitations agricoles familiales.
- Construire avec les autres acteurs (recherche agricole, services officiels de contrôle et de certification des semences, distributeurs, institutions de financement, etc.) les marchés nationaux et régional de semences certifiées transparents, accessibles géographiquement et financièrement aux exploitations agricoles familiales.
- Améliorer la coordination des interventions publiques de soutien aux semences certifiées, à travers notamment une plus grande harmonisation des approches et une plus forte complémentarité.

**INSAH/CILSS (par Dr Siaka DEMBELE)**

23. Le représentant de l'INSAH/CILSS, Dr Siaka Dembélé, a articulé son intervention autour de trois points : Contexte (i), Interventions du CILSS dans le sous secteur semence (ii) et Perspectives pour WASP (iii).

24. S'agissant du contexte et des interventions dans le domaine des semences, Dr Dembélé a rappelé d'emblée que la mission du CILSS passait par l'adoption de technologies porteuses dont les intrants agricoles, parmi lesquelles les semences améliorées figurent en bonne place. L'importance accordée aux intrants agricoles, s'est matérialisée par la mise en place du « Département Intrants Agricoles et Réglementations – DRIAR », chargé des questions relatives aux semences, pesticides et engrais, mais aussi de la biosécurité, dans l'espace CILSS. Il a indiqué que le CILSS avait, au début des années 2000, conduit des études sur les filières semences, notamment de cultures vivrières et de la pomme de terre, dans certains de ses Etats



membres (Burkina, Niger, Mali, ...) de même que des tests d'adaptabilité variétale sur des céréales et légumineuses alimentaires (mil, arachide, niébé).

25. Dr Dembélé a ensuite indiqué que dans le cadre de l'harmonisation des politiques semencières, le CILSS avait été précurseur avant de convenir, par la suite, avec la CEDEAO-UEMOA, d'un règlement semencier commun adopté en 2006, par les Etats membres du CILSS, en 2008 par ceux de la CEDEAO et 2009 par ceux de l'UEMOA. Il a également indiqué que le CILSS a été impliqué dans la mise en œuvre de ce règlement semencier communautaire, à travers, notamment l'alignement des textes législatifs et réglementaires, la formation et la gestion informatisée des données du catalogue régional des espèces et variétés végétales.

26. Il a également présenté l'expérience de mise en place et en œuvre par le CILSS (1992), de la réglementation commune sur les pesticides, avec notamment le Comité Sahélien des Pesticides (CSP), et indiqué que cette expérience de gestion centralisée des pesticides pouvait être un cas d'école pour le COASem.

27. Dr Dembélé a conclu son intervention en suggérant que pour atteindre les objectifs du WASP, il serait nécessaire, pour la coordination du projet, de :

- responsabiliser chaque partenaire autour d'objectifs précis ;
- formaliser la participation des partenaires par des sous-contrats avec le CORAF et affecter les ressources nécessaires à la réalisation des résultats, et
- suivre et coordonner l'exécution des activités.

#### **AfricaRice ou Centre du riz pour l'Afrique (par Dr Amadou Moustapha BEYE)**

28. L'intervention d'AfricaRice a porté sur la mise en place de réseaux et d'alliances sur les semences, à travers le partage d'enseignements tirés d'une étude de cas, intitulée : « Amélioration de la compétitivité du riz en Afrique Centrale (projet *Common Fund for Commodities – CFC*) ». Cette étude vise à : (i) améliorer la sécurité alimentaire, (ii) rehausser les revenus des ruraux et (iii) réduire la dépendance au riz importé dans les Etats membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEMAC). Pour y parvenir les trois étapes stratégiques ci-après ont été suivies :

- Développement de centres-pilotes de conditionnement au niveau communautaire ;
- Intégration de programmes de production de semences et de paddy et conditionnement ;
- Développement d'alliances à travers le partage.

29. Dr Beye a ensuite présenté les résultats de cette étude articulés autour des trois points ci-après : le renforcement des capacités des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles et des agriculteurs (i), le renforcement de la confiance entre partenaires (ii) et la constitution de groupes autour des centres de conditionnement (iii), avant d'indiquer que le succès de cette approche tient à :

- la pleine implication des gouvernements, communautés locales (infrastructures, taxes, etc.) et institutions de micro-finances ;
- la création de plateformes ;

- la création de centres de conditionnement qui constituent la pierre angulaire du système. Toutes les activités sont gérées et contrôlées par les centres ;
- le renforcement des capacités ;
- la sensibilisation et l'information sur les opportunités du marché ;
- l'instauration de confiance entre les parties prenantes ;
- le partage des agriculteurs avec les opérateurs privés ;

30. Dr Beye a ensuite conclu, en indiquant que la mise en place d'une alliance est un long processus. Toutefois, l'alliance peut être opérante si toutes les préoccupations de parties sont prises en compte. Les gouvernements et les bailleurs sont invités à faciliter le devenir des agriculteurs.

31. Les gouvernements et les donateurs sont invités à accroître l'implication des agriculteurs. Pour ce faire, il est important de renforcer la confiance entre les parties prenantes, à travers la sensibilisation et l'information sur les opportunités existantes ainsi que le renforcement des capacités. La création d'un environnement propice à l'émergence de PME semencières pouvant circuler librement au-delà des frontières est essentielle pour le développement de la chaîne de valeurs semences.

#### **IITA (par Dr Silvestro MESEKA)**

32. L'intervention de Dr Meseka a consisté à faire l'économie des quatre projets ci-après qui concernent le renforcement des systèmes semenciers du maïs en Afrique de l'Ouest :

- WECAMAN – Réseau Maïs d'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- PIDOM – Initiative présidentielle pour doubler la production de maïs au Nigéria ;
- DTMA – Maïs tolérant à la sécheresse en Afrique ;
- AGRA/PASS – Dissémination des semences de variétés hybrides en Afrique de l'Ouest.

33. En s'appuyant sur le projet DTMA qui cible quatre pays (Bénin, Ghana, Mali et Nigeria), il a indiqué que l'expérience de l'IITA dans ces pays, montre que les systèmes semenciers diffèrent d'un pays à l'autre :

- Bénin : absence d'entreprises semencières et une seule entreprise assure l'approvisionnement en semences de maïs ;
- Nigéria : avec le plus grand nombre d'entreprises semencières et de variétés homologuées ;
- Ghana & Mali : avec un nombre moyen d'entreprises semencières ;
- Des hybrides de maïs sont produits et commercialisés au Ghana et au Nigéria ;
- Le processus d'homologation des variétés végétales prend deux à trois ans ;
- Difficulté d'accès aux semences de prébase et de base.

34. Dr Meseka a ensuite présenté les contraintes majeures à la production de semences de maïs avant de conclure en donnant les résultats obtenus par les projets ci-dessus mentionnés, en termes de nombre de variétés développées et homologuées, de formation en gestion des

ressources phytogénétiques, à l'intention des entreprises semencières et des SNRA, de conduite d'essais régionaux coordonnés et de distribution de matériel génétique amélioré, dans la sous-région Afrique de l'Ouest.

### **Résultats des discussions**

35. Au terme des présentations par les partenaires et Initiatives semencières de la sous-région Afrique de l'Ouest, des enseignements tirés de leurs expériences passées en matière de renforcement des systèmes semenciers, le facilitateur a ouvert les débats. Ceux-ci ont porté plus sur des éléments de clarification que sur des discussions proprement dites. Ces éléments de clarification ont concerné : la vision, les principes et les objectifs (i), les enseignements tirés (ii) et les orientations majeures pour la mise en place d'ASIWA (iii). Les résultats des échanges sont ci-après présentés.

#### *La vision, les principes et objectifs*

36. La mise en place d'une Alliance pour une industrie semencière en Afrique de l'Ouest (ASIWA) entre en droite ligne avec la mise en œuvre de l'ECOWAP. A travers le WASP, la CEDEAO renforcera l'environnement politique et financier, constituant ainsi une base sûre pour le développement du secteur.

37. L'ASIWA reste le premier outil-clé, un cadre idéal impliquant les acteurs des systèmes semenciers sous-régionaux, pour piloter le WASP. Le Comité Ouest Africain des Semences (COASem) reste le second outil-clé devant travailler de concert avec le premier, à la coordination du travail des comités semenciers nationaux des Etats membres de la CEDEAO, conformément aux dispositions de l'article 5.3 du règlement d'exécution 01/06/12 de la CEDEAO, relatif aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du COASem. La mise en place et l'opérationnalisation de ces deux outils devraient créer les conditions pour une réelle redynamisation des systèmes semenciers de l'espace CEDEAO/CILSS et donc contribuer au développement du secteur agricole dans son ensemble. Il a été convenu que l'organe de gouvernance de l'ASIWA soit le CORAF/WECARD.

38. La crainte de certains partenaires d'avoir un unique bailleur pour le WASP, a été dissipée avec l'existence du volet semences du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (WAAPP). En effet, lors de l'atelier de concertation avec les partenaires et de lancement du WASP, à Abidjan, il a été recommandé que le WAAPP soit la porte d'entrée dans les pays cibles du WASP. Les activités planifiées dans le cadre du WASP devraient donc être soutenues par les deux programmes : le WASP (USAID) et le WAAPP (WB).

39. S'agissant de l'implication des bailleurs dans l'orientation des activités programmées, il a été souligné qu'elle dépendra du niveau d'organisation des pays et du respect par ces derniers, des dispositions du règlement semencier CEDEAO – le WASP mettant en œuvre ledit règlement. Toute déviation du WASP de ses objectifs initiaux pourrait amener le bailleur à s'immiscer dans la conduite dudit programme.

#### *Les enseignements tirés et les bonnes pratiques*

40. Il s'agit de ce qui suit :

- En termes d'amener l'ensemble des partenaires semenciers régionaux, à travailler ensemble dans le cadre de l'alliance, le WASA a échoué. En effet, la mise en place d'une alliance opérationnelle nécessite un engagement des partenaires (régionaux et

internationaux) à travailler ensemble, en mutualisant les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'Alliance.

- Insuffisance d'infrastructures appropriées pour mener à bien les activités de chaque maillon de la chaîne de valeurs semences.
- Les plateformes d'innovation et les centres de qualité sont des moyens efficaces pour assurer un approvisionnement en semences de qualité. Dans la sous-région Afrique de l'Ouest, ces plateformes et centres sont faiblement opérants.
- Les avantages des OGM sont reconnus. Cependant, on observe une aversion à leur égard. Il a donc été recommandé de ne pas les rejeter en blocs mais plutôt d'en tirer profit.
- Un système de contractualisation entre les producteurs de semences et les institutions de recherche permet une estimation plus précise des quantités de prébase nécessaires pour la production des semences de base.
- La durabilité d'un système semencier dépend de son orientation vers le marché des semences. Malheureusement, en Afrique de l'Ouest, ce marché des semences est étroit et nécessite d'être développé pour rendre le système semencier plus dynamique.

#### *Les orientations majeures pour la mise en place d'ASIWA*

41. Il s'agit de :

- L'ensemble des partenaires et initiatives semencières (régionaux et internationaux) devront être encouragés à s'impliquer dans les activités de l'ASIWA, en vue d'atteindre ses objectifs.
- La CEDEAO consciente de l'importance du cadre idéal de concertation qu'est ASIWA, a ré-exprimé fortement son soutien à la mise en place de cette alliance. Dans ce contexte, CEDEAO a demandé au CORAF/WECARD d'assurer la coordination et la gouvernance de cette alliance en son nom.
- Le suivi-évaluation d'ASIWA devra impliquer l'ensemble des partenaires de l'alliance, de manière à renforcer son appropriation par ses membres.

#### **Conclusions and recommandations**

42. Sur la base des enseignements tirés des expériences vécues et des discussions, les recommandations ci-après ont été formulées par les partenaires et initiatives semencières de la sous-région :

- Impliquer les bonnes personnes et institutions dans l'alliance ;*
- Définir une vision et des objectifs communs ;*
- Développer des finalités réalistes et une transparence en ce qui concerne les ressources et responsabilités ;*
- Convenir de principes directeurs pour l'attribution des tâches et la résolution des conflits ;*

- v) *Allouer du temps et des ressources pour le développement de partenariat effectif, y compris pour assurer la confiance, l'engagement et une communication transparente ;*
- vi) *Mettre au clair les attentes quant à l'investissement de temps et la prise de décisions, les réunions et la mise en œuvre du programme ;*
- vii) *Prendre les décisions et communiquer de manière transparente ;*
- viii) *Mettre l'accent sur des procédures simples et efficaces ;*
- ix) *Donner plus d'importance à la performance*
- x) *Travailler avec les systèmes d'innovation et le partenariat multi-acteurs pour une communication efficace entre les différents acteurs ;*
- xi) *Partager la reconnaissance et la responsabilité pour les résultats ;*
- xii) *Respect, communication et confiance sont essentiels pour le succès des relations entre les agriculteurs et l'industrie, à la fois dans les accords formels (protocoles d'accord écrits) ou informels (accords verbaux) ;*
- xiii) *Etablir une étroite relation entre la production et la vente de semence, à travers, entre autres, la promotion des filières/chaînes de valeur.*
- xiv) *Décliner ASIWA dans les pays en s'articulant aux autres plateformes des programmes et initiatives semencières existants ou à venir tels que le WAAPP, l'UE, etc.*
- xv) *Responsabiliser chaque membre de l'alliance dans la mise en œuvre, sur la base des avantages comparatifs et établir des sous-contrats avec le CORAF/WECARD.*
- xvi) *Au regard de la préoccupation relative aux variétés génétiquement modifiées (OGM) et soulevée par un partenaire, il a été convenu qu'une note soit préparée pour donner la position de la CEDEAO sur la question.*